

COUR SUPÉRIEURE
"Chambre commerciale"

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-11-054451-188

DATE : Le 1^{er} mai 2019

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : Me CHANTAL FLAMAND
REGISTRAIRE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :

TRANSACTIONS EXCEL INC.
Débitrice

et

KPMG INC.
Syndic

JUGEMENT LIBÉRANT LE SYNDIC

- [1] **LA COUR**, saisie de la demande de libération de KPMG INC., syndic des biens de TRANSACTIONS EXCEL INC.;
- [2] **VU** la demande du syndic, l'affidavit à l'appui de la demande et les pièces annexées;
- [3] **VU** les dispositions de l'article 41 (2) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*;

- [4] **ATTENDU** que le syndic s'est engagé à conserver tous les livres, registres et documents relatifs à l'administration de l'actif, conformément à l'article 68 des Règles régissant la faillite;
- [5] **PAR CES MOTIFS :**
- [6] **ORDONNE** que le syndic soit libéré et que soit dégagee la garantie qu'il a fournie relativement aux biens de la débitrice.



Chantal Flamand, registraire

/j